

Réouverture de l'école semaine du 11 au 15 mai 2020

Chers parents,

Sur demande du gouvernement, notre école rouvrira le 11 mai 2020. Nous n'accueillerons pas les élèves le 11 mai, cette journée étant consacrée à la mise en place des conditions de la reprise par l'équipe éducative.

A partir du **MARDI 12 MAI**, les familles qui en font le choix pourront remettre leurs enfants à l'école selon certaines conditions. En décidant d'amener votre enfant pour cette réouverture de l'école, vous vous engagez à respecter les dispositions contenues dans ce courrier.

Les mesures mises en place et détaillées ci-dessous sont extraites du protocole sanitaire du ministère de l'Éducation Nationale, et pourront être modifiées en fonction de l'évolution des consignes gouvernementales.

A compter du 12 mai, aucun élève ne sera accueilli à l'école s'il présente des symptômes suspects, ou s'il y a des symptômes suspects dans sa famille ou dans son entourage. Il vous est demandé de prendre la température de votre enfant chaque matin et chaque après-midi avant de venir à l'école. Si votre enfant présente une température supérieure à **37,8° il ne sera pas accueilli à l'école.**

Notre capacité d'accueil est liée aux adultes encadrants présents et aux locaux dont nous disposons. Nous ne pourrions accueillir dans l'école qu'un certain nombre d'enfants.

Ce seuil est fixé, pour cette semaine et pour notre école, à 12 élèves en élémentaire et 8 élèves en maternelle. Pour le moment, vu le faible nombre d'enfants retournant à l'école, les élèves seront accueillis tous niveaux confondus. Si le nombre d'élèves accueillis augmente au-delà des quotas que nous nous sommes fixés, nous pourrions être amenés à diviser les groupes et à accueillir les élèves en fonction des jours de la semaine, selon un calendrier particulier. Pour cette raison, nous demandons aux parents de **nous prévenir du retour à l'école de leur enfant le mercredi soir au plus tard** pour le lundi suivant, de façon à ce que nous puissions nous organiser pour un accueil en toute sécurité.

Il sera strictement interdit aux parents et à toute personne étrangère à l'école de pénétrer dans l'établissement, et cela s'applique aussi aux parents des élèves de maternelle. Vous amènerez vos enfants au portail à l'entrée de l'école. Une distance de 1 mètre minimum sera imposée entre chaque famille et cela concerne également les moments où vous déposerez votre enfant à l'école ou quand vous reviendrez le chercher.

Les élèves entreront seuls dans l'école puis iront se laver les mains avant de s'asseoir à leur table désignée. Les vêtements et les cartables ne seront plus accrochés aux porte-manteaux mais resteront à la chaise de chaque élève. Il sera demandé aux élèves de rester assis et d'éviter de se déplacer (cette règle sera appliquée avec compréhension selon l'âge des enfants). **Le lavage des mains est préconisé à de nombreux moments de la journée**, ainsi que la désinfection des mains et des objets à l'aide de gel hydroalcoolique.

Les élèves iront **aux toilettes 1 par 1**, avec un sens de circulation imposé, de façon à éviter de se croiser. Les toilettes, lavabos, robinets, poignées de portes et interrupteurs seront désinfectés à la mi-journée.

Nous vous demandons de prêter une attention particulière à **la tenue de votre enfant** : elle devra notamment favoriser l'autonomie des plus jeunes car nous ne pourrions plus faire les lacets, ou aider à l'habillage et au déshabillage.

Nous vous demandons de fournir à votre enfant **un paquet de mouchoirs en papier** ainsi qu'**une bouteille d'eau ou une gourde nominative**, les gobelets étant supprimés.

Les adultes porteront des masques ou visières chaque fois que la distanciation sociale ne pourra pas être respectée. Le port du masque est autorisé pour les élèves de l'élémentaire (à partir du CP), mais reste facultative. Les masques pour les élèves seront fournis par les familles.

Les gestes barrières et la distanciation sociale devront être appliqués par tous. Les élèves ne pourront pas s'approcher à moins d'un mètre les uns des autres. Le nouvel agencement des classes est pensé pour suivre au plus près ces règles. Les tables seront éloignées d'1 mètre les unes des autres et il n'y aura plus aucun prêt de matériel (jeux, feutres, colles, livres, etc...). **Chaque élève devra avoir tout son matériel** (trousse notamment, règle, équerre, feutres, crayons de couleur...). Il ne pourra en aucun cas y avoir de prêt de matériel entre les élèves. Les jeux collectifs (dînette, garage, jeux de construction, pâte à modeler, bibliothèque...) ne pourront pas être utilisés. Si du matériel à usage personnel et unique est prêté à votre enfant, il sera désinfecté avant et après chaque utilisation selon les règles en vigueur.

Le temps de récréation sera adapté à l'effectif présent. Les jeux de contacts et les jouets collectifs seront proscrits. Les activités permettant le respect des gestes barrières et la distanciation physique seront privilégiées. Le lavage des mains sera imposé au début et à la fin de la récréation.

Mesdames Gintrand et Soler et Monsieur Gachon reprendront leur service à l'école. Dans ces conditions, il sera très difficile de continuer l'enseignement à distance pour les classes de Maternelle/CP et de CM tel qu'il a été mis en place depuis la mi-mars. Nous continuerons cependant à fournir aux élèves un planning du travail à effectuer, mais sans les corrigés qui étaient jusqu'ici envoyés régulièrement. Mme Vieu ne reprendra pas les cours en présentiel, et assurera la continuité pédagogique pour les élèves de CE1/CE2.

Pour le moment, il n'est **pas prévu de réouverture de la cantine**. Les élèves qui ne peuvent pas être pris en charge par les familles sur le temps de midi apporteront un repas fourni par les parents, qui sera mangé à l'école, sous la surveillance de Madame Soler. Cette mesure restera, autant que possible, exceptionnelle. Les élèves restant manger à l'école seront signalés à la personne qui les accueillera au portail le matin. Pour le moment, nous n'avons pas été avisés d'une réouverture de l'ALAE.

Il n'y aura pas de possibilité de sieste pour les TPS/PS cette semaine à l'école.

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.), l'élève sera immédiatement isolé, avec un masque pour les enfants en âge d'en porter, dans une pièce dédiée permettant sa surveillance, dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Les parents/responsables légaux seront appelés pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières. La pièce dans laquelle l'enfant aura été isolé sera nettoyée de façon approfondie. L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

La situation que nous vivons est inédite. Lors du confinement, nous avons été amenés à mobiliser quotidiennement des compétences pour gérer le stress, trouver des solutions, accueillir les émotions des enfants, assurer la continuité pédagogique... Ce retour à l'école est une nouvelle transition entre l'environnement familial et l'environnement scolaire. Nous devons changer nos comportements et nos manières de travailler, pour retrouver le rythme de l'école, reconstruire un sentiment d'appartenance avec les autres élèves, tout en adoptant des gestes barrières. Avec votre aide, et dans un souci de dialogue permanent, nous mettons tout en œuvre pour que ce retour à l'école se passe le mieux possible. Nous restons comme toujours à votre disposition pour répondre à vos questions.

Pour l'équipe enseignante

La Directrice

Vu
pour validation

Le Maire

Vu
pour acceptation

Les Parents